



Assistante Freelance

CONSEIL & FORMATION

# ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE CERTAINS HANDICAPS

AF CONSEIL & FORMATION met un point d'honneur à garantir l'accessibilité des personnes en situation de certains handicaps à notre formation.

Nous étudions au cas par cas les mesures que nous pouvons mettre en place pour rendre accessible la formation et fournir les différentes compensations nécessaires si besoin et selon la typologie du handicap.

Afin de répondre à cette demande, nous pouvons nous appuyer sur des réseaux régionaux qualifiés sur le champ du handicap.

Aussi, tout au long de la formation, les personnes en situation de handicap disposent d'un référent au sein de l'organisme de formation pour les accompagner.

Référente Handicap : Sabrina VARESANO

06 14 35 14 19 - [psh@formation-assistante-freelance.com](mailto:psh@formation-assistante-freelance.com)

AF Conseil et Formation

Siret : 810 612 994 000 22 - NDA : 11922338992

(Version à jour au 12/09/24) 1/3



Assistante Freelance

CONSEIL & FORMATION

## NOS PARTENAIRES REGIONAUX

### Délégation régionale Ile-de-France de l'AGEFIPH

24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad -

Immeuble Le Baudran

94110 ARCUEIL

9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Tel : 0 800 11 10 09

mail : [rhf-idf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr)

Contacts : Sylvie CIMEN / Adriana TALBI / M'Ballo SECK

[agefiph.fr/ile-de-france](http://agefiph.fr/ile-de-france)

### Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

2 rue Rigault - 92 000 Nanterre (siège)

Du lundi au jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h - 14h à 16h30

<https://contact.hauts-de-seine.fr>

Tel : 01 41 91 92 50

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/92>

*Une liste d'autres acteurs du champ du handicap est disponible et pourra être mise à disposition du stagiaire en situation de handicap.*



AF Conseil et Formation

Siret : 810 612 994 000 22 - NDA : 11922338992

(Version à jour au 12/09/24) 2/3



Assistante Freelance

CONSEIL & FORMATION

## MODALITES D'ACCESSIBILITE

Le Référent Handicap prend contact avec le stagiaire afin d'échanger sur sa situation de handicap et ses besoins spécifiques.

En fonction de la typologie et de la demande, nous pouvons nous rapprocher de nos partenaires spécialisés, l'AGEFIPH et/ou la MDPH pour un éventuel accompagnement. Une liste d'autres acteurs du champ du handicap est disponible.

Au travers d'un questionnaire, d'échanges téléphoniques et électroniques avec le stagiaire, nous réalisons une étude au préalable pour connaître la situation de handicap et pouvoir adapter la formation.

Afin de garantir l'accès et la qualité de notre formation, il est important que nous soyons informé au plus tôt de votre situation de handicap.

Pour toute information complémentaire, contactez notre référent handicap.

En nous partageant vos spécificités et vos demandes d'adaptations, vous participez à l'apprentissage et à la montée en compétences d'inclusion !